

Surmonter la volatilité des marchés avec les fonds axés sur une date cible



Nathan W. Thooft, CFA
Chef des placements,
Gestionnaire de portefeuille principal
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



Geoffrey Kelley, CFA
Gestionnaire de portefeuille principal,
Chef mondial, Répartition stratégique de l'actif,
Bêta systématique des actions
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



James Robertson, CIM
Gestionnaire de portefeuille principal,
Chef, Répartition de l'actif, Canada
Chef mondial, Répartition tactique de l'actif,
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



Alexandre M. Richard, CFA
Gestionnaire de portefeuille
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



Jenny Kim, CFA
Gestionnaire de portefeuille,
Analyste principale en placements,
Gestion systématique des actions,
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



Misbah Lalani, CFA
Analyste principale en placements
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie



Benjamin W. Forssell, CFA
Directeur général,
Gestionnaire de portefeuilles clients
multiactifs mondiaux
Solutions multiactifs
Gestion de placements Manuvie

« En tant qu'investisseurs à long terme, nous avons traversé de nombreuses périodes de volatilité, et nous avons pu constater par nous-mêmes que les marchés peuvent rebondir très rapidement, même dans les pires conjonctures. »

Points à retenir

- Un marché baissier est une source de stress, mais les données passées montrent que les marchés rebondissent souvent plus vite qu'on ne le pense.
- En continuant les cotisations à un régime d'épargne-retraite même en cas de baisse des marchés, il est possible d'obtenir une meilleure croissance à long terme.
- Par le passé, les rendements des fonds axés sur une date cible ont été légèrement meilleurs dans le cas de portefeuilles qui ont connu des replis plus importants.
- Une approche d'atténuation progressive du risque peut être plus bénéfique pour les participants à l'approche de la retraite en période de ralentissement économique.
- Les participants qui partent à la retraite au début d'un ralentissement du marché ont souvent le temps de se remettre de leurs pertes¹.
- Les horizons temporels s'étendent à mesure que les participants retardent leurs retraits.

¹ En partant du principe que les participants peuvent retarder les retraits sur leurs comptes d'épargne-retraite pendant cinq ans après le départ à la retraite, soit de 65 à 70 ans.

Dans ce document, nous présentons différents scénarios et analyses qui démontrent qu'une baisse de marché n'a pas toujours à être un événement terrifiant. Les fonds axés sur une date cible peuvent aider les participants à rester concentrés sur les rendements à long terme, tout en évitant des erreurs qui peuvent mener à des pertes encore plus grandes. Selon nous, un participant qui reste constant dans ses cotisations en temps de volatilité peut en tirer bénéfice sur le long terme, et il aura plus de facilité à surmonter une baisse du marché grâce au processus d'ajustement progressif suivi.

Les marchés rebondissent souvent plus vite qu'on ne pense

La correction du marché de 2022 a été un rappel douloureux de la vitesse et de la sévérité avec lesquelles une crise peut apparaître. Cependant, les périodes de vente massive sont généralement suivies par des rebonds d'ampleur similaire, voire plus grande, et les marchés peuvent se redresser alors même que l'incertitude persiste.

En analysant les marchés baissiers des 60 dernières années, on peut voir qu'avec trois exceptions, la conjoncture s'est chaque fois rétablie en moins de deux ans. Il faudrait même remonter jusqu'à 1973 pour trouver un marché baissier qui a mis plus de cinq ans à rebondir. Comme on le voit, en matière de placements, il vaut souvent mieux rester patient et prendre du recul.

Malgré cela, les périodes de crise ont une forte influence sur le comportement des investisseurs. Le pessimisme ambiant, combiné avec l'abondance de nouvelles négatives et les pertes à court terme, incite souvent les participants à se distancer des risques du marché. Ils auront parfois le réflexe d'interrompre les cotisations de leurs régimes d'épargne-retraite, pensant que cela leur évitera des pertes. Nous allons démontrer que l'arrêt des cotisations pendant un ralentissement n'évite pas nécessairement les pertes, et que les maintenir peut même faire favoriser la croissance à long terme.

Tous les marchés baissiers depuis les années 1960 se sont rétablis en cinq ans ou moins

Sommet	Creux	Reprise	Nombre de jours entre le creux et la reprise	Mois	Années
2020-02-19	2020-03-23	2020-08-18	148	4,9	0,41
2011-04-29	2011-10-03	2012-02-24	144	4,8	0,40
2007-10-09	2009-03-09	2013-03-28	1 480	49,3	4,11
2000-03-24	2002-10-09	2007-05-30	1 694	56,5	4,71
1987-08-25	1987-12-04	1989-07-26	600	20,0	1,67
1980-11-28	1982-08-12	1982-11-03	83	2,8	0,23
1976-09-21	1978-03-06	1979-08-15	527	17,6	1,46
1973-01-11	1974-10-03	1980-07-17	2 114	70,5	5,87
1968-11-29	1970-05-26	1972-03-06	650	21,7	1,81
1966-02-09	1966-10-07	1967-05-04	209	7,0	0,58
1961-12-12	1962-06-26	1963-09-03	434	14,5	1,21

Source : Bloomberg et Gestion de placements Manuvie, au mois de mars 2023. Cycles économiques du 1^{er} janvier 1960 au 1^{er} janvier 2021, d'après l'indice S&P 500. Un marché baissier est caractérisé par un repli maximal de 20 %. Un sommet est le point le plus haut atteint par l'indice avant une période de baisse, tandis qu'un creux est le point le plus bas atteint par l'indice avant le début d'une remontée. Une période de reprise est marquée par le moment qui suit un creux et auquel le niveau de l'indice atteint ou surpasse le sommet précédent. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Les exemples passés montrent que maintenir les cotisations même en cas de baisse entraîne de meilleurs résultats

Verser des cotisations régulièrement dans un portefeuille, quelles que soient les conditions du marché, peut favoriser la croissance des rendements. En cas de ralentissement des marchés, un participant qui investit la même somme à intervalles réguliers se trouvera à acheter plus d'actifs à des prix plus bas. Au moment de la reprise, il sera alors bien placé pour bénéficier de la croissance sur ces actifs supplémentaires. De plus, des cotisations régulières peuvent réduire les risques qui suivent un placement ponctuel effectué lorsque le marché est au sommet. Un tel placement s'expose à une perte de valeur par rapport à son prix d'achat en cas de ralentissement.

Pour illustrer cela, nous présentons deux scénarios différents : le scénario 1 montre un participant qui verse des cotisations régulières dans le régime, à savoir 50 \$ à la fin de chaque mois.

Dans le scénario 2, le participant arrête ses cotisations lors d'une période de baisse, qui est définie par un repli maximal de 20 %. Il reprend ensuite les cotisations lorsque les marchés entrent dans une période de reprise, qui est définie comme le moment, après un creux, auquel le niveau de l'indice atteint ou surpasse le sommet précédent. À la reprise, le participant verse une somme ponctuelle pour compenser les cotisations manquées. Comme on le voit à la différence, le scénario 1 affiche un meilleur résultat, avec un rendement total presque 10 % plus haut que celui du scénario 2. En comparant ces deux scénarios, on voit que le maintien des cotisations régulières durant une période de repli peut être avantageux pour les rendements à long terme.

Même en cas de ralentissement, des cotisations régulières rapportent près de 10 % de croissance supplémentaire à long terme (en \$)

■ Différence (scénario 1 comparé au scénario 2)



Source : Bloomberg et Gestion de placements Manuvie, au mois de mars 2023. À titre indicatif seulement. Ne représente aucun fonds en particulier. Les rendements du marché sont représentés par l'indice S&P 500. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Ces scénarios se fondent sur l'hypothèse d'un investisseur de l'indice S&P 500, qui verse une cotisation de 50 \$ à la fin de chaque mois (scénario 1), sauf si le repli du marché est de 20 % ou moins, auquel cas il cesse ses cotisations (scénario 2). Les cotisations régulières reprennent lorsque le marché entre dans une période de reprise, et l'investisseur verse alors une cotisation ponctuelle égale au montant des cotisations régulières manquées. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Incidence des replis sur les fonds axés sur une date cible

Les participants peuvent obtenir de meilleurs résultats de placement en maintenant les cotisations durant des périodes de repli des marchés, en particulier pendant la phase de capitalisation avant le départ à la retraite. Comparons maintenant les résultats de placements dans des fonds axés sur une date cible pendant des périodes de repli de diverses intensités.

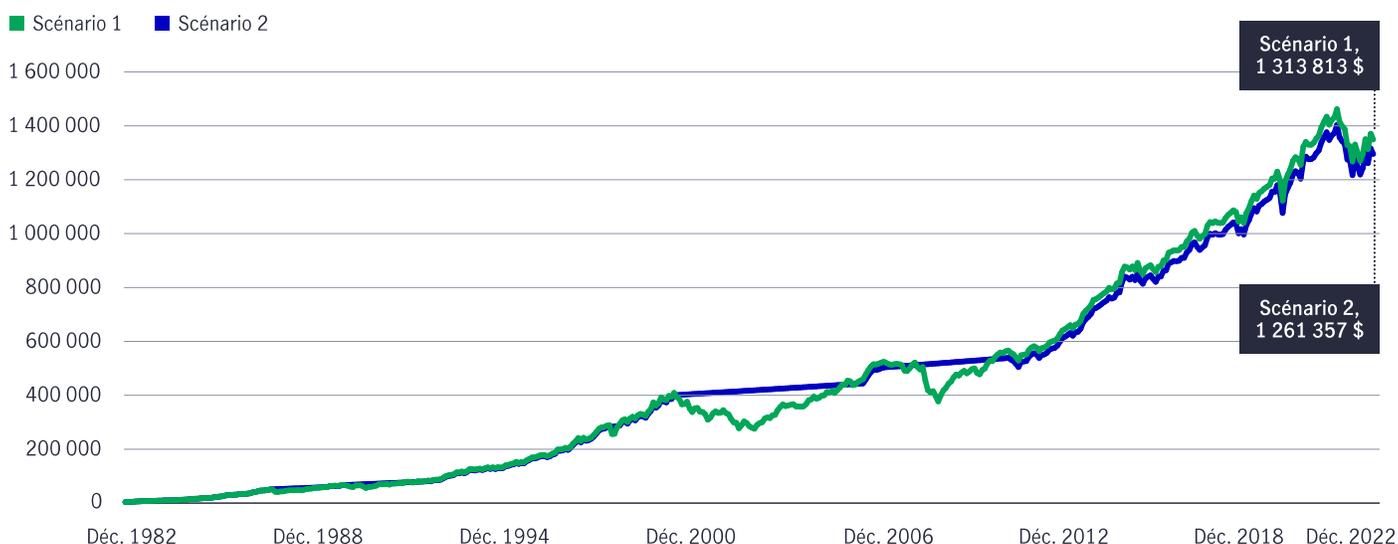
Dans le scénario 1, nous n'avons apporté aucun ajustement à la série chronologique de rendements passés (c'est-à-dire que toutes les intensités de repli sont prises en compte). Dans le scénario 2, nous avons éliminé les périodes de repli de 20 % ou plus. En d'autres termes, nous éliminons les périodes de repli plus intenses afin de mesurer les effets sur un portefeuille. Le processus d'ajustement progressif

et les hypothèses de cotisation sont les mêmes pour les deux scénarios.

Le résultat montre un solde au moment du départ à la retraite légèrement plus élevé pour le scénario 1 que pour le scénario 2. Cela signifie que les participants qui continuent à investir pendant les périodes de repli, même celles qui dépassent 20 %, reçoivent des rendements plus élevés sur le long terme. La différence est très légère, mais ce n'est pas le plus important. Il faut surtout noter que les périodes de repli plus intenses n'ont aucun effet négatif sur les rendements. À vrai dire, les données passées montrent qu'il est plus risqué d'essayer d'anticiper le marché que de maintenir les placements.

Les résultats de placement sont légèrement plus élevés pour les portefeuilles qui traversent des périodes de repli plus intenses (en \$)

Croissance des cotisations dans des fonds axés sur une date cible, catégories du Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC), de décembre 1982 à décembre 2022



Source : Bloomberg, Morningstar et Gestion de placements Manuvie, au mois de mars 2023. À titre indicatif seulement. Ne représente aucun fonds en particulier. L'ajustement progressif indicateur est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des ajustements progressifs de gammes de fonds axés sur une date cible. Ces gammes de fonds sont extraites des catégories correspondantes du CIFSC. Des indices de référence ont été utilisés comme indicateurs des catégories d'actif : les actions canadiennes sont représentées par l'indice composé S&P/TSX, les actions étrangères par l'indice MSCI Monde, les titres à revenu fixe canadiens par l'indice universel canadien FTSE et les titres à revenu fixe américains par l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs. Ces scénarios sont fondés sur les hypothèses suivantes : des cotisations à la fin du mois, un rééquilibrage mensuel, aucuns frais de rééquilibrage, un âge de départ des cotisations de 25 ans, un horizon de placement allant du 1^{er} janvier 1982 au 21 décembre 2022 pour un départ à la retraite à 65 ans, un taux de croissance du revenu annuel commençant à 4 % à 25 ans, puis réduit à 1 % à 64 ans, un taux de cotisation de 5 % du salaire plus 3,5 % de contrepartie société, avec un accroissement annuel jusqu'à un taux de cotisation de 10 % plus 3,5 % de contrepartie société.

Incidence des replis à différentes étapes d'un ajustement progressif

L'incidence des replis des marchés sur les portefeuilles peut varier selon où se trouve le participant dans un processus d'ajustement progressif. Les participants dans la phase de capitalisation de l'épargne-retraite ont un horizon de placement plus long et peuvent donc tolérer plus de volatilité. Pour ces participants, une période de repli peut représenter une occasion d'acheter des actifs à plus bas prix et de réaliser une meilleure croissance à long terme.

Cependant, pour un participant qui est sur le point de partir ou qui est déjà parti à la retraite, un repli du marché représente naturellement une grande source d'inquiétude et de risque pour son patrimoine de retraite. Dans le cas d'un participant qui n'est pas encore à la retraite et qui se trouve dans la phase d'atténuation des risques du processus d'ajustement progressif, une période de repli pose un problème similaire. Les portefeuilles axés sur une date cible peuvent permettre de gérer les risques grâce au processus d'ajustement progressif. Nous estimons effectivement qu'un processus d'ajustement progressif « *avant et pendant*² » la retraite peut offrir des avantages significatifs.

Un processus d'ajustement progressif *avant et pendant* la retraite présente trois avantages : premièrement, il atténue plus lentement les risques à l'approche de la retraite et, malgré ce caractère contre-intuitif, peut permettre à la personne de mieux surmonter des périodes de repli qu'un processus « *jusqu'à* » la retraite, qui atténue plus rapidement les risques.

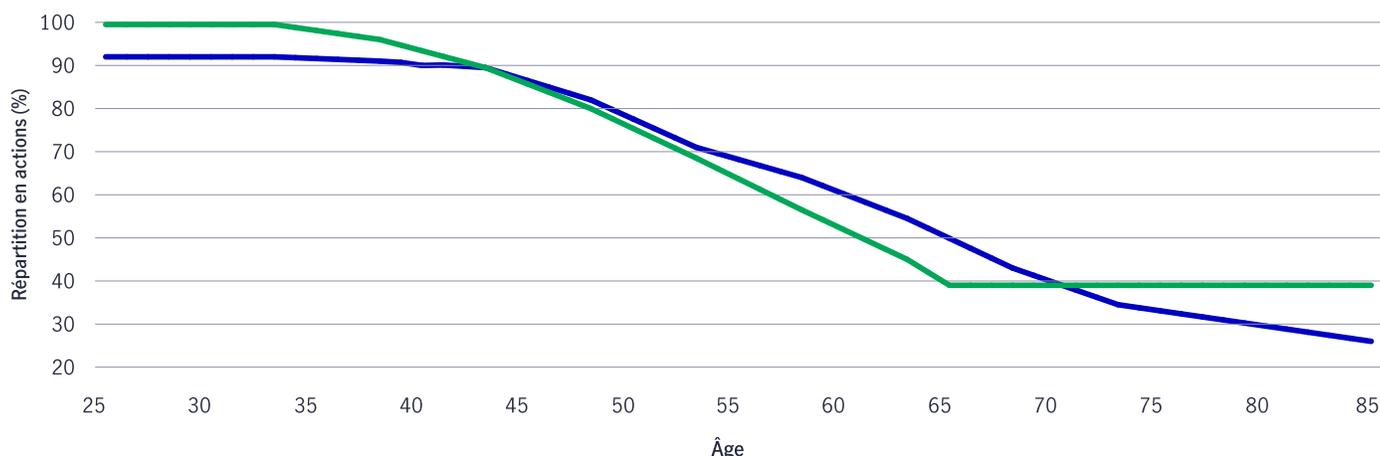
Deuxièmement, un processus d'ajustement *avant et pendant* la retraite permet une plus grande répartition dans des actifs axés sur la croissance par rapport à un processus *jusqu'à* la retraite, surtout pendant les 25 années précédant le départ à la retraite. Comme le solde des comptes et les revenus ont tendance à être à leur sommet pendant cette période³, cela peut offrir un plus haut degré de capitalisation dans le portefeuille. Troisièmement, un processus d'ajustement *avant et pendant* la retraite permet une plus grande répartition dans des actifs axés sur la croissance au début de la retraite par rapport à un processus *jusqu'à* la retraite. Cependant, nous estimons ce risque acceptable, car il contribue à atténuer le risque d'insuffisance⁴, étant donné que les horizons de retrait sont plus longs (ce que nous abordons plus loin) et que les marchés rebondissent plus vite qu'on ne pense.

Par contraste, un processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite atteint son niveau le plus bas de répartition dans des actifs axés sur la croissance au moment du départ à la retraite, et il reste à ce niveau tout au long de la retraite. Ce type de fonds axés sur une date cible atténue généralement les risques plus rapidement et vend les actifs axés sur la croissance plus vite. Dans un marché en baisse, cela concrétise les pertes et peut entraîner des soldes finaux plus bas juste avant le départ à la retraite.

2 Un processus d'ajustement progressif « *avant et pendant* » la retraite est conçu pour ajuster la répartition des actifs au fil du temps et se concentre sur la préservation du capital et la génération de revenus pendant la retraite. Par contraste, un processus d'ajustement progressif « *jusqu'à* » la retraite est conçu pour atteindre une répartition des actifs précise à la date cible et pour maintenir cette répartition tout au long de la retraite. **3** Statistique Canada. Tableau 98-10-0064-01, Revenu total par tranche de revenu, selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties. Date de diffusion : 2022-07-13. **4** Le risque d'insuffisance est le risque de tomber à court de revenus pendant la retraite.

Les processus d'ajustement progressif qui atténuent graduellement les risques peuvent contribuer à protéger les portefeuilles en cas de repli du marché

■ Processus *jusqu'à* la retraite ■ Processus *avant et pendant* la retraite



Source : Morningstar et Gestion de placements Manuvie, mars 2023. Les gammes de fonds axés sur une date cible des catégories du CIFSC ont été classées entre « *jusqu'à* » et « *avant et pendant* » la retraite. Le processus d'ajustement progressif *avant et pendant* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif de CI Investments, de Fidelity, de Franklin Templeton, d'Industrielle Alliance et de Gestion de placements Manuvie. Le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des processus d'ajustement progressif d'Assomption Vie, de BlackRock, de Canada Vie, de Evermore Capital, de MFS, de Sun Life et de TD. La répartition des actifs et les valeurs marchandes totales des fonds ont été obtenues sur Morningstar afin de calculer l'ajustement progressif indicateur, avec une moyenne pondérée en fonction de l'actif des fonds axés sur une date cible. Des révisions manuelles ont été faites afin que les processus représentent fidèlement la pratique du secteur; par exemple, le processus d'ajustement *jusqu'à* la retraite a été modifié pour assurer la cohérence de la répartition des actifs après le départ à la retraite.

Les participants qui partent à la retraite pendant un ralentissement pourraient avoir le temps de récupérer leurs pertes

Afin de mieux comprendre le délai de redressement d'un fonds axé sur une date cible en cas de ralentissement, nous nous sommes penchés sur l'exemple d'un participant qui part à la retraite au moment où le marché commence à baisser. Nous avons utilisé des données de la crise financière mondiale de 2007-2009, l'une des baisses les plus sévères de ces dernières décennies, qui a provoqué la chute simultanée de l'économie mondiale et de la plupart des catégories d'actif. Nous avons appliqué les paramètres suivants :

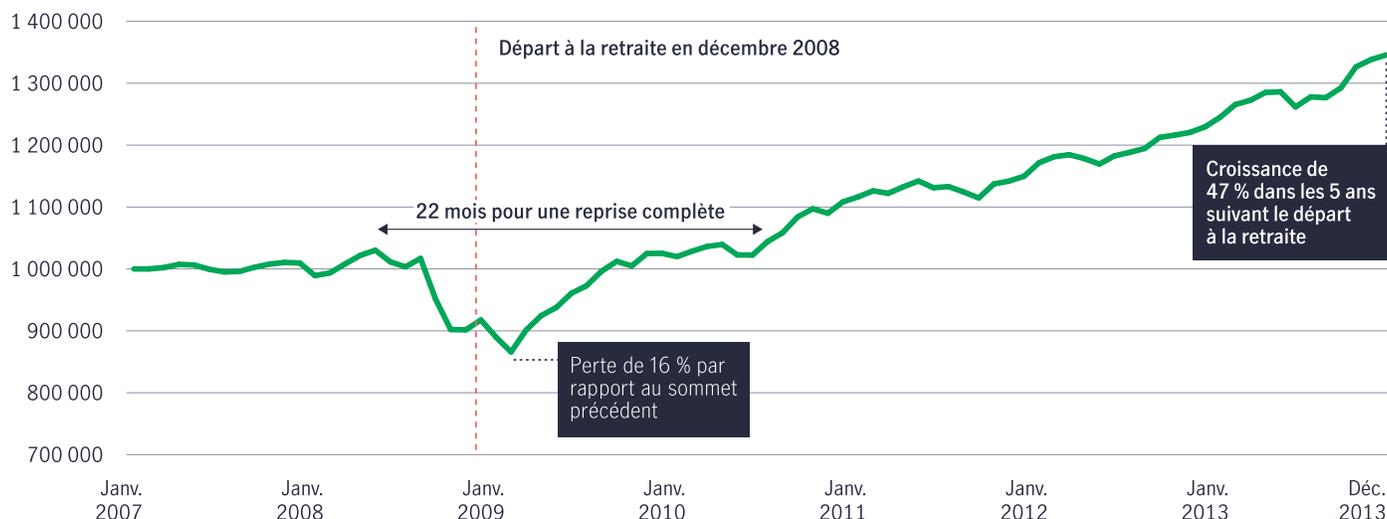
- 1 Le participant détient des placements dans un fonds axé sur une date cible qui suit un ajustement progressif indicateur, qui est établi selon une moyenne pondérée des ajustements progressifs relatifs aux gammes de fonds axés sur une date cible des catégories correspondantes du CIFSC.
- 2 Au mois de janvier 2007, le participant a 64 ans, il a accumulé un million de dollars d'épargne-retraite et continue de verser une cotisation mensuelle de 500 \$ jusqu'à la retraite.

- 3 Le participant part à la retraite à 65 ans au mois de décembre 2008, mais pendant les cinq premières années, il n'effectue aucun retrait sur son compte d'épargne-retraite. Il effectue son premier retrait en décembre 2013, à 70 ans.

Cela correspond aux stratégies fiscales que les retraités canadiens utilisent généralement afin de minimiser l'incidence fiscale immédiate. Étant donné que les revenus des comptes tels que les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) sont imposables, les retraits sur ces types de comptes sont retardés autant que possible. Les participants doivent transformer leur REER en FERR avant la fin de l'année de leur 71^e anniversaire. Les règles sur les retraits minimums entrent en vigueur dans l'année qui suit l'établissement du FERR. Les retraits sur les autres régimes de capitalisation tels que les comptes d'épargne libres d'impôt (CELLI) ne sont pas imposés, ce qui signifie qu'entre 65 et 71 ans, il est plus avantageux de faire des retraits sur ce type de compte que sur des comptes d'épargne-retraite.

Partir à la retraite pendant un ralentissement

1 M\$ placés dans un portefeuille composé de catégories d'actif diversifiées (de janvier 2007 à décembre 2013)



Source : Bloomberg, Morningstar et Gestion de placements Manuvie, au mois de mars 2023. À titre indicatif seulement. Ne représente aucun fonds en particulier. L'ajustement progressif indicateur est une moyenne pondérée en fonction de l'actif des ajustements progressifs de gammes de fonds axés sur une date cible. Ces gammes de fonds sont extraites des catégories correspondantes du CIFSC. Des indices de référence ont été utilisés comme indicateurs des catégories d'actif : les actions canadiennes sont représentées par l'indice composé S&P/TSX, les actions étrangères par l'indice MSCI Monde, les titres à revenu fixe canadiens par l'indice universel canadien FTSE et les titres à revenu fixe américains par l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond. Il faut noter que cette analyse se fonde sur plusieurs hypothèses clés, dont des cotisations effectuées à la fin du mois, des rééquilibrages mensuels et une absence de frais de rééquilibrage. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Avec un million de dollars d'épargne-retraite accumulée et des cotisations régulières de 500 \$ par mois jusqu'à la retraite, le portefeuille du participant atteint une valeur maximale avant la retraite de 1,03 million de dollars en mai 2008, juste avant le début du repli du marché. Le portefeuille atteint sa valeur la plus basse après le départ à la retraite en février 2009, ayant perdu 16 % de sa valeur par rapport au sommet précédent. L'épargne-retraite est alors estimée à 865 857 \$. Une perte aussi sévère serait alarmante pour n'importe quel investisseur. Par comparaison, l'indice S&P 500 (\$ CA) a connu une baisse de 33,4 % au cours de la même période, tandis que l'indice composé S&P/TSX a baissé de 40,1 %.

Dans une telle situation, un participant serait peut-être tenté d'encaisser des placements et de conserver son patrimoine sous forme de liquidités plutôt que de subir plus de pertes. Cela pourrait être une erreur importante, car vendre des actifs financiers en période de crise concrétise les pertes et réduit sévèrement la capacité du portefeuille à profiter d'un rétablissement du marché.

Cependant, nous savons qu'en période de crise, le manque de confiance sur le marché a une telle influence sur le comportement des investisseurs que ce type de réaction se généralise, et beaucoup vendent au mauvais moment.

Dans ces circonstances, il est utile de regarder en arrière et de se rappeler que toutes les crises passées ont été suivies d'une reprise, qui s'est souvent réalisée plus vite que le marché ne le pensait. Nous pensons aussi que cela souligne les avantages d'un portefeuille stratégique, bien diversifié et géré de façon active, qui repose sur un processus d'ajustement progressif solide et réfléchi.

Dans notre exemple, le portefeuille du participant se rétablit et revient à sa valeur maximale précédente de 1,03 million de dollars en 22 mois. Dans les cinq ans qui ont suivi le départ à la retraite, le portefeuille s'est non seulement remis de toutes les pertes, mais il a même grandi de 47 % pour atteindre plus de 1,3 million de dollars.

Les horizons de placement de retraite ont tendance à s'allonger

Les participants qui retardent les retraits en période de repli des marchés peuvent tirer profit des reprises qui suivent, ce qui améliore les rendements du portefeuille et la stabilité financière. D'après les données de Statistique Canada, il y a eu un changement important dans les habitudes des Canadiens : de plus en plus de personnes choisissent de travailler plus longtemps et de partir à la retraite plus tard. Au cours des vingt dernières années, l'âge moyen de départ à la retraite a régulièrement augmenté, passant de 61 ans en 2000 à 65 ans en 2022⁵. L'une des causes pourrait être l'abolition de l'âge obligatoire de la retraite au Canada en 2009, ce qui a donné plus de liberté aux travailleurs pour décider de leur départ. De plus, les mesures incitatives aux termes de programmes gouvernementaux, tels que le Programme de la sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, qui proposent des avantages supplémentaires pour les personnes qui travaillent plus longtemps, encouragent des départs en retraite plus tardifs. Ces avantages comprennent des rentes plus élevées et la possibilité de continuer à cotiser à des comptes d'épargne-retraite.

Cette tendance, qui a créé un horizon de placement plus long pour les retraités, leur permet de mieux surmonter les baisses des marchés en retardant les retraits de leurs portefeuilles et en conservant leurs placements pendant cette période. L'espérance de vie moyenne à 65 ans est passée de 18 ans, en 2000, à 20 ans, en 2020⁶. Les gens vivent donc plus vieux. Il faut noter que ce n'est qu'une moyenne, ce qui veut dire que 50 % des participants dépasseront cet âge. Les retraités ont donc d'autant plus intérêt à se préparer pour une longue retraite et à planifier la gestion de leur épargne-retraite sur le long terme.

Des perspectives à long terme pour surmonter la volatilité

Les périodes de repli des marchés sont source de stress, mais elles ne doivent pas détourner les participants de leurs régimes d'épargne-retraite. Comme l'espérance de vie augmente, le nombre d'années passées à la retraite pourrait être égal, ou même supérieur, au nombre d'années passées à travailler et à épargner. Cette augmentation peut avoir des répercussions majeures pour les participants, qui auront besoin de se garantir ne serait-ce qu'un niveau de vie modeste tout au long de leur retraite. Le choix d'un processus d'ajustement progressif peut avoir une incidence significative sur les résultats de placement. Les fonds axés sur une date cible qui atténuent plus lentement les risques, et qui caractérisent le processus d'ajustement progressif *avant et pendant* la retraite, maintiennent une plus grande répartition dans des actifs axés sur la croissance, ce qui génère des revenus plus élevés plus longtemps. Il faut aussi prendre en considération la pente de l'ajustement progressif. Les fonds axés sur une date cible qui atténuent rapidement les risques, et qui caractérisent le processus d'ajustement progressif *jusqu'à* la retraite, peuvent concrétiser de plus grandes pertes si l'atténuation des risques a lieu lorsque le marché est en baisse, comparativement au processus d'ajustement progressif *avant et après* la retraite, qui atténue plus graduellement les risques. Un fonds axé sur une date cible comme instrument d'épargne-retraite évitera à un participant de céder à l'influence des périodes de pessimisme à court terme et l'aidera donc à obtenir de meilleurs résultats sur le long terme.

⁵ Statistique Canada. Tableau 14-10-0060-01, Âge de la retraite selon la catégorie de travailleur, données annuelles ⁶ Statistique Canada.

Tableau 13-10-0114-01, Espérance de vie et autres éléments de la table complète de mortalité, estimations sur trois ans, Canada, toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard

Le contenu de cet article est présenté à titre indicatif seulement, et ne doit pas être considéré comme des conseils d'ordre juridique, financier ou fiscal donnés à l'égard d'un cas précis. Toute personne ayant pris connaissance des renseignements formulés ici doit s'assurer qu'ils conviennent à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2023. Tous droits réservés. Manuvie, P.O. Box 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite.